



Grand Est



Etre éleveur ovin c'est maintenant !

Adaptabilité, performances et rentabilité



Le renouvellement des générations donne des opportunités aux porteurs de projets, avec des exploitations viables à reprendre.

En région Grand Est, la production ovine peut se conduire avec des systèmes bien adaptés à l'environnement de l'exploitation : en zone herbagère ou de cultures, extensif à plus intensif, en atelier principal ou complémentaire, ...

Autre point fort, l'agneau français est demandé par le marché, avec des prix 2021 jamais égalés et le développement des filières de qualité et de proximité en réponse à la demande du consommateur. Des aides pour la création d'atelier ovin spécifiques à la région Grand Est sont également un atout financier important.

UNE PRODUCTION AVEC DE NOMBREUX ATOUTS

La production ovine présente de nombreux atouts et s'adapte à des contextes de production très variés. Dans chaque exploitation, un atelier ovin, peut trouver sa place.

5 raisons de faire du mouton

(Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est)



COLLECTION THEMA

SE FORMER ET ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES TECHNIQUES

La formation est un préalable à l'installation

Une formation scolaire générale ne suffit pas, il faut une expérience concrète de la conduite d'une troupe ovine. Ou à minima avoir réalisé des stages lors des périodes clés de la production ovine (agnelages, interventions sanitaires, tri, ...) pour acquérir les bons gestes, appréhender l'organisation du troupeau et la conduite sur l'année, savoir gérer des effectifs importants, ...

Le Certificat de Spécialisation Ovin est une solution pour approfondir ses compétences et gagner en pratique ovine.

Liste des établissements scolaires avec une formation CS ovin en région Grand Est et limitrophe (Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est)

	CS Mirecourt (88) CS ovin spécifique Centre de formation certifié innovin 	CS Rethel (08) CS multi filières	CS Vervins (02) CS ovin spécifique
Niveau d'accès	Accessible avec un niveau 4 (Bac agricole) ou avec expérience professionnelle (agricole ou non agricole)		
Durée de la formation	8 mois en formation adulte (stagiaire) ou 1 an en apprentissage 560 h en centre/alternance de novembre à juin	1 an, 420 h en centre sur 12 semaines + stage en apprentissage.	1 an, 450 h en centre sur 13 semaines et stage en apprentissage ou formation continue. (septembre à juin)
Coordonnées	03 29 37 49 77	03 24 39 60 20	03 23 91 31 50

Il existe aussi 5 autres CS ovin en France.

Des formations pour les éleveurs et des journées techniques en production ovine

Avant de s'installer ou de créer une troupe ovine, l'expérience est nécessaire pour savoir observer les comportements des animaux et acquérir « l'œil ». Pour cela, il faut :

- Visiter des exploitations et rencontrer des éleveurs pour connaître les systèmes régionaux,
- Réaliser des stages et séances de travaux pratiques pour mieux appréhender les réalités du métier,
- Être parrainé par un ou plusieurs éleveurs.

Se former et s'informer tout au long de sa carrière est également un incontournable parce que les techniques et les réglementations évoluent. Sont à votre disposition : des formations, revues spécialisées, journées ou réunions techniques...

Elles sont proposées tout au long de l'année par les organismes agricoles accompagnant les éleveurs sur des thématiques variées.

Le fond de formation VIVEA permet d'accéder à ces formations à des coûts réduits.

Lien vers les formations VIVEA : https://www.vivea.fr/choisir-une-formation/#votre_selection

Exemples de formations et journées techniques en région Grand Est (Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est)

Formations	Journées techniques
Alimentation (mélange fermier pour les agneaux, autonomie fourragère, méthode Obsalim, ...)	Rallye bergerie
Conduite sanitaire, parasitismes	Portes ouvertes Ovins/Cultures
Pâturage	Journée Technique Ovine Régionale
Groupe d'appui technique	Salon de l'herbe
Préparation à la mise en lutte et à l'agnelage	Portes ouvertes INOSYS Réseaux d'élevage
Chien de troupeau	Journées de démonstration en élevage
...	Pôle ovin d'AGRIMAX, ...

CONSTRUIRE UN SYSTÈME COHÉRENT

Un système cohérent avec son milieu

Les systèmes ovins peuvent s'adapter à des structures d'exploitation très différentes, avec une multitude de scénarios. Le choix se fera à partir d'un inventaire des moyens de production et des objectifs de l'éleveur. Les ressources alimentaires sont un des éléments de base pour déterminer la taille de la troupe et le système de production, avec comme objectif de bien valoriser le potentiel des surfaces en herbe.

L'ovin s'adapte à tous types de contexte, si :

- on a de l'herbe à valoriser,
- on veut diversifier ses rotations avec de l'herbe,
- on dispose d'aliments sur l'exploitation,
- on a peu de surfaces disponibles,
- on veut des rentrées d'argent régulières, ...

Il y aura toujours un système ovin adapté à chaque situation.

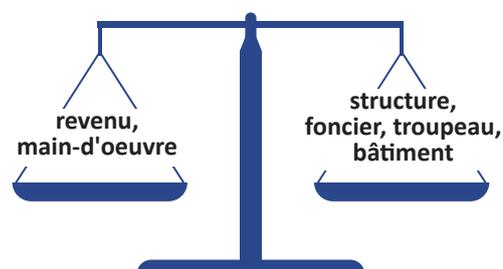


Quelques exemples d'ateliers ovins présents en région :

- En exploitation de grandes cultures avec une production d'agneaux de bergerie, issue d'une troupe en race lourde ou prolifique
- En exploitation à dominante herbagère avec une troupe en race lourde, soit spécialisée agneaux d'herbe ou avec une production mixte herbe et bergerie
- En exploitation mixte ovins-bovins, avec une bonne complémentarité entre les ateliers.
- Une troupe valorisant des surfaces à faible productivité avec des enjeux environnementaux (pelouses calcaires, ...) ou en écopâturage.

Rechercher le bon équilibre

Les moyens de production (surface, troupeau, bâtiment) disponibles doivent permettre à l'éleveur de vivre de son métier à temps plein ou en activité complémentaire, tout en maîtrisant la charge de travail.



Définir son système de production à partir de 3 questions :

Une orientation agneaux de bergerie ou d'herbe se fera en fonction de la structure de l'exploitation et de son potentiel.

Un agneau d'herbe est un animal né au printemps, puis élevé sous la mère au pâturage. Selon la disponibilité de l'herbe, il peut être fini après sevrage à l'herbe ou en bergerie.

Un agneau de bergerie est un animal né en automne/hiver, élevé exclusivement en bâtiment avec sa mère. La finition est réalisée avec une alimentation à base de concentré.



Les clés de détermination sont multiples et basées sur la structure de l'exploitation et les objectifs de l'éleveur. La réponse aux 5 questions va permettre de définir la structure globale de votre projet.

1) Quels sont la main d'œuvre disponible et le revenu souhaité par l'atelier ?

La taille de la troupe peut être estimée à partir de l'objectif de revenu.

- En atelier principal, l'atelier ovin doit permettre de dégager une rémunération comprise entre 1,5 et 2 SMIC par temps plein ovin.

Approche de la taille de la troupe pour une unité de main d'œuvre et son niveau de productivité pour dégager entre 1,5 et 2 SMIC

(Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est)

Région de production	Nombre de brebis	Productivité Numérique	Quantités d'agneaux produites
Plaine en zone céréalière	500 à 600	1,3	650 à 780
Plaine en zone herbagère	450 à 550	1,3	585 à 715
Montagne	300 à 400	1,15	350 à 480

Pour ces 3 systèmes, l'objectif d'EBE/UMO en 2020 est de 35 à 40 000 €

- En atelier complémentaire, la troupe peut être moins importante, sans descendre en dessous d'une taille critique permettant d'avoir une unité de production suffisante pour amortir les investissements bâtiments et matériel. Soit entre 200 et 300 brebis. Ce type d'atelier peut-être associé à des bovins, des cultures de vente, un atelier hors-sol, Il peut aussi permettre l'installation d'un associé ou l'embauche d'un salarié avec une partie du temps de travail affecté à l'atelier ovin.
- La réussite du projet reposera sur la capacité à atteindre les objectifs de productivité de la troupe cohérents avec son système, tout en maîtrisant les charges opérationnelles de l'atelier. En zone de plaine, il est possible de mettre en place une conduite intensive en choisissant des races prolifiques ou en accélérant le rythme d'agnelage. Ainsi l'objectif de productivité numérique dépassera les 1,4 agneaux élevés par brebis. Des animaux reproducteurs d'un bon niveau génétique permettront d'obtenir ce niveau de résultats.

2) Quels sont les facteurs de production présents sur l'exploitation ?

Les moyens de production d'une exploitation sont déterminés par l'évaluation des surfaces disponibles et de leur potentiel, des bâtiments et de leur aménagement ainsi que du matériel et de son état.

Caractéristiques des facteurs de production

(Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est)

Le foncier	Les bâtiments
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Superficie, mode de location ✓ Assolement ✓ Potentiel des surfaces, nature des sols ✓ Dispersion et éloignement du siège ✓ Etat des clôtures / accès à l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Type de bâtiment ✓ Nombre de places logeables (place à l'auge et aire de couchage), surface ✓ Aménagements réalisés ou envisagés : gain de temps et confort de travail ✓ Vérifier que les règles sanitaires départementales sont respectées
Le matériel	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Est-il bien dimensionné pour l'exploitation ✓ Vétusté et investissements à prévoir ✓ Y a-t-il recours à une CUMA ou ETA pour certains travaux 	<p>A prendre en compte également, la possibilité de loger sur place et de disposer d'un bureau. Dans le cas d'une reprise où le cédant conserve son habitation, il faut étudier la possibilité de loger à proximité de la bergerie.</p>

3) Quelles sont les ressources fourragères disponibles sur l'exploitation ?

La taille de la troupe peut aussi être définie à partir des ressources fourragères disponibles et conforter le dimensionnement énoncé ci-dessus.

- Avec un objectif d'une autonomie fourragère de l'exploitation et d'une bonne valorisation des surfaces :

L'estimation de la production des surfaces en herbe en tonnes matière sèche peut se faire à partir du tableau ci-dessous.

Valorisation de surfaces en herbe en plaine (tMS/ha) _ Valeurs repères

(Source : INOSYS Réseaux d'élevage Bovins Lait Grand Est - Décelait - Mai 2010)

Potentiel milieu \ Azote minéral (unités/ha)	0	50	100	Petites régions naturelles*
FAVORABLE	5,5	6,5	7,0	- Crêtes Préardennaises - Pays de Montmédy - Woëvre argilo-limoneuse - Vôge - Bassigny - Der - Champagne humide - Thiérache - Sundgau - Pays Haut, Argonne - Plaine d'Alsace, Ardenne
MOYENNEMENT FAVORABLE	5,0	6,0	6,5	- Woëvre argileuse - Vallée de Meuse - Côtes de Meuse - Barrois profond - Pays de Bitche - Jura - Plateau Lorrain - Alsace Bossue
PEU FAVORABLE	4,5	5,3		- Plateau de Langres - Barrois superficiel

Le nombre de brebis peut être estimé en divisant les ressources par les besoins des brebis. En système bergerie, le besoin annuel d'une brebis est de 620 kg MS et en système herbe de 750 kg MS.

- En prenant en compte des ressources complémentaires extérieures :

Des surfaces hors exploitation (écopâturage, pâturage chez un voisin, CIPAN, vergers, vignes, ...) ou des ressources fourragères extérieures (co-produits, ...) peuvent s'ajouter aux ressources produites sur l'exploitation.



4) Quelles sont les possibilités de débouchés pour mes agneaux ?

Avant de se lancer dans une production, il est important d'étudier les différents débouchés possibles. En élevage ovin, plusieurs modes de commercialisation sont envisageables :

- Filière longue : vente à une coopérative ou à un marchand privé, accès possible à des signes de qualité (label rouge)
- Existence d'une filière locale, avec abattage et lieux de vente de proximité (boucherie)
- Vente directe à la ferme ou en magasin de producteurs
- Vente de reproducteurs, avec adhésion à un Organisme de Sélection et la réalisation du contrôle de performance.

5) Le contexte extérieur est-il favorable à la mise en place d'un atelier ovin ?

Dans les zones de production ovine, les réseaux d'approvisionnement et de collecte (agneaux, laine, brebis, ...) sont présents et spécialisés en filière ovine. Ceci facilite le métier d'éleveur.

Dans une zone avec une faible densité d'éleveurs ovins, les organisations agricoles et les structures d'approvisionnement sont moins spécialisées en production ovine.

Dans le Grand Est, un technicien spécialisé en production ovine est présent dans chaque département.

RAISONNER SES INVESTISSEMENTS

Le coût pour s'installer ou créer un atelier en production ovine est le plus souvent moindre que pour d'autres productions, mais un minimum d'investissements est nécessaire.

Il est donc préférable de définir les priorités :

- Bâtiments : pouvant loger tous les animaux ou seulement une partie ? Permet de réduire les coûts, possibilité d'utiliser un pâturage hivernal ou un autre bâtiment ?
- Le cheptel : s'assurer d'un bon niveau génétique et sanitaire dès l'achat
- Contention : parc de contention et si besoin cornadis en bergerie
- Clôtures : adaptées aux ovins ou mixte (bovin/ovine)
- La mécanisation : s'équiper pour les tâches de distribution quotidienne, mutualiser certains outils ou déléguer les tâches pour en réduire le coût.

Quelques chiffres pour estimer les investissements
(Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est)

Type d'investissement	Coût en € HT
Construction de bergerie (aménagement inclus)	300 à 500 € / brebis
Aménagement de bâtiment existant	100 à 150 € / brebis
Parc de contention fixe	3 000 à 5 000 €
Achat d'agnelles de bonne valeur génétique	150 à 170 € / agnelle
Achat de brebis (2 à 4 ans)	110 à 130 € / brebis
Achat bélier inscrit	450 à 600 € / bélier
Coût clôture électrifiée ou fixe	1,5 à 3,5 € / ml
Chien de troupeau	350 à 500 € / chiot (2 mois)

Dans la mesure du possible, ne pas investir dans le foncier durant les premières années de l'installation.

Vous pouvez visualiser en quelques clics différents plans de bâtiments pour vous aider dans vos choix d'aménagement et d'équipements : <https://idele.fr/services/outils/equipinnovin>

ACCÉDER A DES RÉFÉRENCES TECHNIQUES, REPÈRES, VIDÉOS, PODCAST, OUTILS :

Le site Inn'ovin (<https://www.inn-ovin.fr/>) vous donne accès à de nombreux documents et outils destinés aux éleveurs ovins pour acquérir de nouvelles compétences ou pour progresser. Dont le guide « s'installer en élevage ovin » : <https://www.inn-ovin.fr/suivez-guide-sinstaller-elevage-ovin/>

Pour accéder à des repères technico-économiques :

- Accès aux synthèses d'appui technico-économique des ateliers ovins- Téovin Grand Est

<https://idele.fr/detail-dossier/base-de-donnees-dappui-technique-ovin-grand-est>

- Accès aux résultats des exploitations du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage Grand Est

<https://idele.fr/detail-article/synthese-regionale-des-donnees-du-dispositif-inosys-reseaux-delevage-ovins-viande-grand-est-2019>

- Accès aux cas types (exploitations modélisées) ovins viande Grand Est

<https://idele.fr/detail-dossier/cas-types-ovins-allaitants-grand-est>

- Accès à l'Observatoire INOSYS réseaux d'élevage (résultats nationaux)

<https://idele.fr/detail-article/observatoire-inosys-reseaux-delevage-un-acces-direct-aux-resultats-technico-economiques-de-1600-fermes-francaises>

Pour accéder à l'outil de simulation OVIPLAN, pour une première approche de votre projet :

<https://idele.fr/detail-article/oviplan-loutil-en-ligne-daide-a-la-creation-dun-atelier-ovin-viande>

Oviplan - Aide à la décision en production ovins viande

📡 ✉️ 📄 🐦 📘

Oviplan: Pourquoi, comment ?

Oviplan permet de situer les moyens à mettre en œuvre dans un contexte de production défini par l'utilisateur :

Techniques (cheptel, reproduction, main d'oeuvre, surfaces, alimentation, bâtiments, équipements, ...)
Économiques (prix de ventes et d'achats, aides, marges de l'atelier, ...)

Oviplan valorise les références produites par le dispositif INOSYS-Réseaux d'élevages des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'élevage.

Les innovations d'Oviplan

un outil intuitif et interactif
une méthodologie adaptée et validée par l'Institut de l'Élevage
une connaissance approfondie des postes techniques et économiques des ateliers ovins
la possibilité de comparer différents systèmes de production

Démarrer

S'APPUYER SUR DES COMPÉTENCES ET ETRE BIEN ACCOMPAGNÉ

Pour réussir son installation et atteindre les objectifs précédemment définis, il est important de s'entourer des personnes compétentes que ce soit au niveau technique, économique ou juridique, en particulier, lors de la réalisation de son étude technico-économique, l'étude doit :

- Conduite et objectifs de résultats du troupeau
- Evaluer le niveau de résultat économique de l'exploitation
- Évaluer les investissements nécessaires
- Définir un plan de financement
- Calendrier de mise en place des différentes étapes de l'installation : une installation dure entre 9 et 12 mois (pour les démarches administratives)

Pour parfaire son projet et se faire conseiller, il faut rencontrer et dialoguer avec les conseillers : Chambres d'agriculture, Coopératives ou Association de producteurs, Centre de gestion, MSA, Banques, autres organismes...

Une collection de documents rassemblant une fiche, un lexique « Parcours d'installation réussie » et une déclinaison sous forme de jeu pédagogique à destination des formateurs et des étudiants de l'enseignement agricole est disponible à partir du lien ci-dessous :

<https://idele.fr/detail-article/pour-une-installation-reussie-en-elevage-ovin>



LES AIDES FINANCIÈRES POUR VOTRE PROJET

La dotation Jeunes Agriculteurs (DJA)

Elle est soumise à conditions :

- ✓ Age entre 18 et 40 ans
- ✓ Disposer d'une capacité professionnelle suffisante (niveau 4 : BPREA, Bac Pro)
- ✓ Présenter un Plan de Développement Economique sur 4 ans et dégagant un SMIC à son terme.

Montant moyen de la DJA en 2020 en France = 32 700 €

Cette somme est modulable selon la zone du siège d'installation (plus importante en zone montagne et piémont).

Les autres aides :

Le Conseil Régional du Grand Est propose des aides prévues jusqu'en 2022 incluse, mais pouvant être reconduite par la suite :

- ✓ Aide au suivi économique pour les installations aidées
- ✓ L'AITA (Dispositif régional d'Accompagnement à l'Installation-Transmission en Agriculture) finance une étude technico-économique pour l'installation hors circuit DJA.
<https://www.grandest.fr/wp-content/uploads/2019/09/aac-aita-cahier-des-charges.pdf>
- ✓ Aides aux investissements PCAE (construction et aménagement de bâtiments d'élevage dont stockage fourrages et aliments, diversification et qualité de l'eau)
<https://www.grandest.fr/aides/>
- ✓ Plan de relance de l'agriculture Grand Est (financement sur bien-être animal et biosécurité : contention)
<https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/investissements-dadaptation-des-elevages-secheresse/>
- ✓ Aides à l'amélioration génétique :
 - Achats de béliers avec une qualification au minimum RM (130 €/bélier)
 - Achats d'agnelles pour la création ou l'accroissement de troupe (entre 39 et 51 €/ animal). Ce qui peut représenter jusqu'à 30 % de l'investissement.
 Dossier à réaliser avec l'accompagnement d'un technicien ovin.

Certains Conseils Départementaux peuvent apporter des aides complémentaires.

Les coopératives peuvent faciliter le financement de certains investissements :

- ✓ Prêts à taux 0 % pour l'achat de femelles
- ✓ Avance de trésorerie sur équipements

Pour une bonne prise en compte de ces aides dans votre projet, nous conseillons à tous les candidats de suivre le parcours Point info installation, puis un entretien PPP pour valider son projet. Ceci permet d'accéder à certaines aides et formations même pour une installation non aidée.

OU EN SUIS-JE DANS MON INSTALLATION ?

De la réflexion à l'installation, il faut compter 18 mois ! C'est le temps nécessaire pour mener les phases de réflexion de son projet.

Un parcours en 4 étapes, pour une installation réussie en élevage ovin et si je réalise mon PPP:

- Je décide de m'installer en production ovine
- J'ai trouvé une exploitation ou du foncier, je définis mon système
- Je sollicite la banque et je passe en CDOA
- Je m'organise pour une installation fonctionnelle

<https://www.inn-ovin.fr/pour-une-installation-reussie-en-elevage-ovin/>

TÉMOIGNAGES D'ÉLEVEURS DE LA RÉGION GRAND EST

Pour accéder aux vidéos de la Chambre Régionale d'agriculture Grand Est :

<https://www.youtube.com/channel/UC9MXrVzYUJBtLjmBXZFSeTA>

Comment s'installer en élevage ovin en Grand Est ?

<https://youtu.be/42cWv2xAQI4>



Stéphane Ermann – Réchicourt le château (57)

Quels atouts de l'élevage ovin en Grand Est ? Paroles d'éleveurs...

<https://youtu.be/w9IC25P5-b0>



Jérôme JOUBERT - Malzéville (54)

Quelle complémentarité ovins et céréales ? Réponses d'éleveurs...

<https://youtu.be/as6VGgfPct8>



Clément Caroux – Hénaménil (54)

Quelles techniques et innovations
au service du métier d'éleveurs
ovins ? Pratiques d'éleveurs

<https://youtu.be/s22mE18dKQk>



Clara Saltel – Bauzemont (54)

LISTE DES CONSEILLERS OVINS DU GRAND EST

Coopératives

Cobevim - 74 Route nationale- 52800 Foulain

Tél : 03 25 31 13 64

contact@cobevim.com



Les Bergers du Nord Est - 2 rue d'Haution- 02 140 La Vallée au blé

Tél : 03.23.98.17.47

contact@bergersdunordest.com



Emc² élevage – nid de cygne – 55100 Bras sur Meuse

Tél : 03 29 83 29 29

contact@emc2.coop



Sicarev Coop - 7 rue Jules Rimet- 89400 MIGENNES

Tél 03 86 92 36 00

Severine.BRETON@sicarev.com



Association d'éleveurs

APAL - 1, Allée du Pré ORY- 54425 PULNOY

Tél 03.83.29.91.91

contact@asso-apal.fr



Chambres d'agriculture



Liste des conseillers en production ovine des Chambres d'agriculture du Grand Est
(Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est)

Département	Nom	Téléphone	Mail
ALSACE	Jean-Pierre SAULET-MOES	06 83 32 20 22	jp.saulet@alsace.chambagri.fr
08	Emilien POCHON	06 25 01 05 62	emilien.pochon@ardennes.chambagri.fr
10-52	Margaux KENENS		margaux.kenens@aube.chambagri.fr
51	Alain DEMOULIN	06 72 27 53 08	alain.demoulin@marne.chambagri.fr
54	Laurent KELLER	06 82 69 83 41	laurent.keller@meurthe-et-moselle.chambagri.fr
55	Emilie GUERRE	06 42 18 42 36	emilie.guerre@meuse.chambagri.fr
57	Christelle VAILLANT	06 80 61 85 80	christelle.vaillant@moselle.chambagri.fr
88	Dominique CANDAU	06 87 78 92 33	dominique.candau@vosges.chambagri.fr

Liste des Points Accueil Installation et coordonnées disponibles en fin de page web
sur <http://installagrigrandest.fr/>



Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Achévé d'imprimer en décembre 2021 - ISSN : 2274-0473 - ISBN : 978-2-7148-0200

Décembre 2021 - Référence idele : 0021 602 026

Réalisation : Magali Allié - Crédit photos : Institut de l'Élevage - CRAGE - Chambres d'agriculture - DR

Ont contribué à ce dossier

• Jean-Pierre SAULET-MOES	CA Alsace	Tel. : 06 83 32 20 22
• Emilien POCHON	CA 08	Tel. : 06 25 01 05 62
• Alain DEMOULIN	CA 51	Tel. : 06 72 27 53 08
• Laurent KELLER	CA 54	Tel. : 06 82 69 83 41
• Emilie GUERRE	CA 55	Tel. : 06 42 18 42 36
• Christelle VAILLANT	CA 57	Tel. : 06 80 61 85 80
• Dominique CANDAU	CA 88	Tel. : 06 87 78 92 33
• Gilles SAGET	Institut de l'Élevage	Tél. : 06 23 70 33 17

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.